



**Les Ailes du désir – ANEPCCA**  
6 rue Sedaine, 75011 PARIS

<p align="center"><b>COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES AILES DU DESIR ANNEE SCOLAIRE 2005-2006</b></p>
---

L'assemblée générale des Ailes du désir s'est tenue le samedi 3 et le dimanche 4 décembre 2005 au lycée Honoré de Balzac et à l'ENSMIS (ex FEMIS).

La séance plénière a traité des points suivants :

**1. Rapport moral et financier.**

Le rapport moral a dressé le bilan des actions menées pendant l'année 2005, au cours de laquelle nos enseignements ont été fragilisés par la circulaire d'orientations sur la politique d'éducation artistique et culturelle du 3 janvier 2005 et menacés purement et simplement de disparition par le projet de loi sur l'avenir de l'école, au même titre que les autres matières artistiques, les langues anciennes et les sciences économiques et sociales. Notre mobilisation s'est manifestée à plusieurs niveaux. Face à l'urgence de la situation en janvier, une pétition a circulé, malgré les difficultés d'organisation engendrées par les vacances d'hiver, et des courriers ont été adressés à nos grands représentants. Nous avons également participé au débat parlementaire en soumettant des amendements à la Loi par le biais de la commission des affaires culturelles du Sénat. Malheureusement, un seul d'entre eux a été adopté. Par la suite, après l'abandon du projet sous cette forme, notre association a réaffirmé auprès des membres du Ministère de la Culture notre attachement à un véritable enseignement artistique, désigné comme tel, et non à une notion plus floue d'éducation culturelle et artistique.

L'année écoulée a également été celle de la mise en place des certifications complémentaires. Le renforcement des délégués régionaux de notre association a été précieux pour la diffusion des informations dans les Académies où les inspecteurs pédagogiques n'ont pas joué le rôle qui pourtant leur incombait. Les informations qu'ils nous ont fait remonter ont également été très utiles pour agir efficacement au niveau national.

Le bilan financier a mis en évidence le choix de poursuivre et de renforcer le rôle de communication et de mise en commun de la réflexion de notre association, à travers une forte présence dans les festivals et des rencontres organisées à Sarlat et à Montpellier.

Le rapport moral et le rapport financier ont été votés à l'unanimité.

**2. Débat d'orientation et perspectives.**

Le projet de loi d'orientation sur l'avenir de l'école a été partiellement modifié par le Conseil Constitutionnel, qui a notamment déclaré non conforme à la Constitution le rapport annexé à la loi, qui contenait les menaces de disparition de l'option CAV en seconde. Ce rapport n'a donc pas valeur de loi, mais il demeure officiellement « *la référence pour l'action du ministère* » (source : site de la loi). La circulaire d'orientation sur la politique d'éducation artistique et culturelle limite considérablement l'utilisation de la subvention du ministère de la culture pour les options de détermination et ne la rend plus obligatoire pour les enseignements facultatifs. Dans un tel contexte, il est capital de demeurer vigilants et de se mobiliser pour défendre l'existence d'un enseignement dont l'importance dans notre système éducatif n'est plus à prouver et pour préserver le partenariat sur lequel il repose.

Ce dernier constitue en effet une dimension capitale de l'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel et permet de prendre en compte sa spécificité. C'est pourquoi l'assemblée générale de l'association a décidé de renforcer le rôle des partenaires en modifiant le nombre de membres du

Conseil d'administration, mais aussi en demandant aux délégués régionaux de s'adjoindre systématiquement un partenaire, dans leur mission de coordination des informations et des actions dans les Académies. C'est dans cette perspective que Chrystophe Pasquier, partenaire d'une section cinéma audiovisuel et responsable d'un pôle régional d'éducation à l'image est venu présenter le fonctionnement de ces structures, fonctionnant elles-mêmes en partenariat

Dans un contexte difficile, où le fonctionnement de certaines sections est affecté par des décisions prises dans le cadre de la régionalisation et où le passage à la LOLF (Loi Organique relative aux Lois de Finances) risque de peser fortement sur les choix des établissements, il est important de faire connaître les situations. C'est pourquoi l'enquête sur le partenariat figure toujours sur le site et sera, de plus, diffusée lors des CASEAC. Le maintien d'un partenariat fonctionnant dans de bonnes conditions suppose une vigilance de tous afin que notre association puisse jouer un rôle qui est, plus que jamais, capital pour l'avenir de nos enseignements.

Comme les années précédentes, Christine Juppé-Leblond, Inspectrice Générale en charge de l'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel, a répondu à notre invitation, apportant des précisions sur les sujets abordés et ouvrant des perspectives précieuses à notre réflexion collective. Elle a mis en particulier l'accent sur les enjeux de formation de cette période de mutation, marquée par la déconcentration et le passage à la loi de financement par objectifs. Elle a rappelé le rôle que notre association avait à jouer dans le dialogue mené au sein des Académies avec les IA-IPR et la nécessité pour les « Ailes du désir » de travailler de concert avec les autres associations représentant les enseignements artistiques en France mais aussi en Europe, dans une vision à court et moyen terme.

### **3. Fonctionnement de l'association.**

Un comité chargé du courrier de l'association a été constitué. Une réflexion a été menée sur la mise en place d'un comité éditorial de la revue et sur la conception conjointe de cette dernière et du site, qui viendra la compléter par des documents pédagogiques et des informations d'actualité, concernant en particulier la vie cinématographique et audiovisuelle des régions.

Un changement des statuts de l'association a été voté, afin de permettre l'entrée dans le Conseil d'administration d'un plus grand nombre de partenaires culturels : ce conseil, dont le nombre était fixé à treize membres, pourra désormais compter jusqu'à dix-neuf élus.

L'assemblée a procédé à l'élection des délégués régionaux et du conseil d'administration. Il se compose de Jean-albert Bron, Marie-Claude Bénard, Suzanne Dené, Annabel Lanier, Monique Lathelier, Jacques Lubczanski, Guy Magen, Geneviève Merlin, Chrystophe Pasquet, Patrick Perrotte, Dolorès Pigeon, Axel Rabourdin, Marie-André Rysiewicz et Annick Sanson.

Les délégués régionaux sont :

**ALSACE – LORRAINE** : Fabio Bellisario (fabio.bellisario@neuf.fr)

**AQUITAINE** : Jacqueline Soumastre (Jsoumastre@aol.com)

**AUVERGNE** : Annie Aucouturier (annie.aucouturier@wanadoo.fr)

**BASSE – NORMANDIE** : François Leclercq (f-p.leclercq@wanadoo.fr)

**BRETAGNE** : Alain Vorimore (alain-vorimore@wanadoo.fr)

**CENTRE** : Louis D'Orazio (louis.DORAZIO@wanadoo.fr) et Jacques Chenu (jacques.chenu@wanadoo.fr)

**CORSE** : Bernard Garrofe (fse.lpv@wanadoo.fr)

**ILE DE France** : Jacques Lubczanski (jacques.lubczanski@ac-creteil.fr)

**LANGUEDOC – ROUSSILLON** : Gérard Forté (gerard.forte@libertysurf.fr)

**LIMOUSIN** : Henry Mespoulet (henry.mespoulet@wanadoo.fr)

**MIDI – PYRENEES** : Joëlle Compère (joelle.compere@wanadoo.fr)

**NORD PAS DE CALAIS** : Hubert Sauvage (hubert.sauvage@wanadoo.fr) et Marie - Françoise Nonnon

**PACA** : Max Mauro (maxmauro@free.fr) (Académie d'Aix-Marseille) et Sylviane Amoyel (sylviane.amoyel@ac-nice.fr) (Académie de Nice).

**POITOU CHARENTES** : Daniel Burg (dburg@wanadoo.fr) et Nicole Bouchet (bouchet4@aol.fr)

**RHONE ALPES** : Dominique Caron (académie de Grenoble) et Olivier Bersou (bersou@mac.com) (académie de Lyon)

**BOURGOGNE + FRANCHE – COMTE** : Pierre Jacquot (pierre.jacquot@wanadoo.fr) et Raymond Bois (Raymond.Bois@ac-lyon.fr)

**REUNION** : Daniel Martin (daniel.martin28@wanadoo.fr)

Les régions **Champagne–Ardenne, Franche–Comté, Haute-Normandie, Pays De La Loire et Picardie** n'ont toujours pas de délégués régionaux. Un appel à candidature est toujours lancé.

Le dimanche 4 décembre le CA élu s'est réuni pour décider de son fonctionnement et procéder à l'élection de son nouveau bureau. Ont été élus :

- Président : Axel Raboudin
- Vice-présidente, chargée du partenariat : Dolorès Pigeon
- Vice-présidente, chargée des contacts extérieurs : Monique Lathelier
- Vice-présidente, chargée des questions pédagogiques : Geneviève Merlin
- Trésorier : Patrick Perrotte
- Secrétaire : Annabel Lanier

#### 4. Pédagogie.

Trois ateliers ont été consacrés à l'épreuve écrite du Baccalauréat, l'un a porté sur le scénario (sujet 1), l'autre sur le découpage technique (sujet 2) et le troisième sur la note d'intention et ses enjeux différents dans le sujet 1 et le sujet 2. Le résultat des travaux des commissions sera publié dans le site des ailes du désir (<http://www.ailesdudésir.com/index.htm> ) ainsi que dans le *Cahier des Ailes du désir*.

Les adhérents ont ensuite assisté à une conférence de Jean-Albert Bron sur le cinéma muet, proposant une approche riche et documentée d'enjeux également à l'œuvre dans *L'Aurore*, le nouveau film au programme du Baccalauréat. Un article du même auteur figure dans la revue.

<b>A tous les anciens adhérents A tous les anciens adhérents A tous les anciens adhérents</b>
---

Le dernier numéro de la revue vient de paraître, le **N° 14** , consacré à **L'Aurore de Murnau**  
Il est envoyé à tous les adhérents à jour de leur cotisation. Si vous n'avez pas encore réglé la vôtre, faites-le vite. Vous recevrez alors la revue.

Adhésion pour l'année 2005-2006 aux Ailes du désir « **ANEPCCAV** »  
(à adresser à : **Ailes du désir- adhésions, 18 rue Emile Allier, 30000 NÎMES**)

Nom, prénom :

Adresse pers :

Tél pers. :

Adresse Internet:

Adhérent :

Enseignant (discipline, établissement) :

Etablissement (nom, adresse, tél.) :

Partenaire (nom, adresse, tél.) :

- Adhère à l'association « Les ailes du désir » et verse le montant de la cotisation annuelle, **35 euros, à l'ordre des Ailes du désir, par chèque** joint, postal ou bancaire (barrer le mot inadéquat).
- Accepte la diffusion de mes coordonnées (sous forme de prêt) oui / non

Signature :